

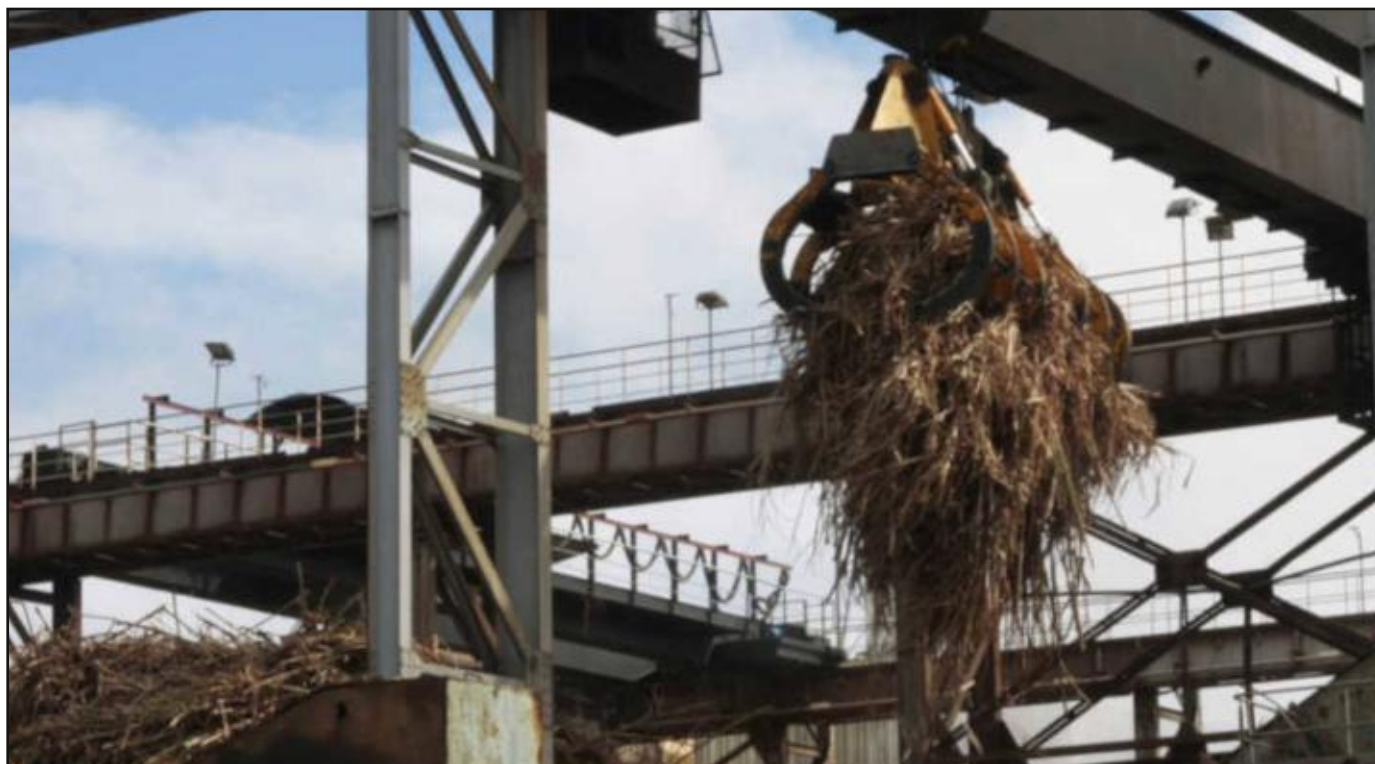
# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22175 - 82ÈME ANNÉE

Sortir du système néocolonial de simple fournisseur des profits d'une société exogène

## Canne à sucre à La Réunion : il est temps de tout revoir



En 2026, la crise de la canne demeure entière. Dix ans après l'Accord de Paris et après la suppression du prix garanti et du quota sucrier, les planteurs restent dépendants de la stratégie industrielle d'une société française, Tereos, soutenue par le gouvernement de son pays. Il faut « tout revoir » : reconnaître l'agriculteur comme sentinelle du développement durable, protecteur du foncier et producteur d'aliments. La Réunion doit aussi récupérer son centre de recherche sur la canne pour construire de nouvelles valorisations de cette culture au profit des Réunionnais.

Nous sommes en 2026. Nous venons d'entamer un quart du premier siècle du 3<sup>e</sup> millénaire. Malgré le changement d'ère, la canne à sucre est toujours au centre de nos préoccupations. Nous apprenons même que des fonctionnaires du gouvernement fran-

çais seront envoyés à La Réunion pour rencontrer les planteurs de cannes à sucre qui ont déjà publié leur cahier de revendications. Que pensent les 14 parlementaires réunionnais (4 sénateurs, 7 députés et 3 députés européens) et les 26 chefs des Collectivités (2 présidents d'Assemblées et 24 Maires) ? Pourquoi ne se réunissent-ils pas pour résoudre ce simple problème réunionnais ?

### D'abord, un peu de contexte

En 3 siècles, La Réunion a compté jusqu'à 300 unités de production de sucre de canne. Il a fallu importer de la main d'œuvre. L'île a été totalement défigurée. Les 2 usines survivantes ont absorbé toutes les autres sur l'autel de l'ultra-libéralisme financier réunionnais. Une ancienne coopérative de planteurs

de betteraves en avait besoin pour devenir une multinationale du sucre. Elle a récupéré toute la filière pour peu d'investissement, au nez et à la barbe des planteurs réunionnais. Sachant que le sucre tiré de la canne représente 80 % de la production mondiale, ce qui intéresse cette entreprise exogène, c'est l'intelligence réunionnaise acquise tout le long du processus de plantation jusqu'à l'extraction de la richesse monétaire. La betterave n'est cultivée qu'en zone tempérée et ne fournit que 20 % de la demande. Pour se hisser au niveau mondial et se maintenir, la coopérative a le soutien stratégique de l'Union européenne, donc de la France.

### Les planteurs de cannes trahis

En 1969, un accord a transformé les planteurs de canne en fournisseur de matière première. L'usinier devenait l'acheteur et le propriétaire de tous les produits existants et à venir. Les planteurs étaient payés suivant la valorisation du sucre. C'est comme si un propriétaire de porc était payé suivant la vente des seules saucisses. Ce modèle n'a pas changé. Le planteur fournisseur de matière première exige un meilleur prix. L'usinier refuse depuis 20 ans. L'Etat français invente des moyens pour apaiser la colère des planteurs et sauver sa multinationale du sucre.

En 2015, le ministre français de l'Agriculture donne son accord à l'UE pour mettre fin à la politique du prix garanti aux planteurs réunionnais, supérieur au cours mondial, et à l'attribution d'un quota protégé de 300 000 tonnes de sucre. Ce faisant, il ne respecte pas le statut spécifique des RUP qui repose sur des handicaps qui nous protègent de l'assimilation au droit commun européens. Pire, il vote la suppression pour 2017 alors qu'il pouvait attendre 2020.

### Repenser le rôle et la place du planteur

Les planteurs doivent tirer toutes les leçons du dixième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur le Climat, le 4 novembre 2016, une semaine avant le décès de Paul Vergès, le 12 novembre 2016. Il y a 30 ans, le 4 septembre 1996, lors de l'alerte lancée sur le

réchauffement climatique, Paul Vergès a suggéré qu'il fallait « tout revoir ». Après 15 ans à la tête de l'ONERC, il était plus que convaincu de la nécessité de tout mettre à plat, sur une vision de long terme. Les problèmes immédiats doivent être traités dans cette perspective.

Ainsi, il faut considérer l'agriculteur dans un nouveau rôle de sentinelle du développement durable et non de fournisseur de matière première, exploités par des profiteurs. Cette fonction doit être précisée et valorisée comme un instrument de la ratification réunionnaise du Traité sur le climat. Le planteur est le protecteur du foncier agricole. Quelles compensations la société lui doit pour cette tâche essentielle ? Il ne peut pas construire. Il doit produire à manger. Il est un centre de formation et d'expérimentation.

### Revoir la position des 40 élus de premier plan

On trouve normal que le planteur soit obligé d'acheter hors de prix du foncier à bâtir pour ses enfants alors qu'il dispose d'un foncier protégé. Comment les maires peuvent valoriser les sentinelles de développement durable et ne pas continuer à rendre constructibles des terrains qui participent à la spéculation foncière et immobilière, à l'artificialisation outrancière ? La canne est un végétal, un puits de carbone, une protection face à l'érosion, etc. Le jus peut être valorisé autrement que faire du sucre industriel mauvais pour la santé. Dans le Plan de Survie, en 1974, il était prévu de produire du gaz avec de la paille de canne.

Le plus urgent pour les élus est de récupérer le centre de recherche sur la canne pour un euro symbolique. C'est un patrimoine public réunionnais, financé sur fond public, qui a été privatisé sans réfléchir.

**Ary Yée Chong Tchi Kan**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

## La limite de 1,5 degré de l'Accord de Paris bientôt franchie

# Climat : chaque dixième de degré compte, La Réunion en première ligne

**Le message des Nations unies : la limite de 1,5 degré de réchauffement mondial sera probablement franchie dans les prochaines années. Dans un rapport publié début septembre, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) avertit que chaque fraction de degré supplémentaire aggravera les conséquences du changement climatique : canicules plus intenses, pluies extrêmes, sécheresses, destruction des écosystèmes, risques sanitaires et insécurité alimentaire.**

« La lutte pour 1,5 degré est une lutte pour l'humanité », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, António Guterres. Le dépassement de cette limite ne signifie toutefois pas que tout est joué. L'enjeu est désormais de rendre ce dépassement aussi faible et aussi court que possible, afin de pouvoir revenir sous 1,5 °C d'ici la fin du siècle.

Pour y parvenir, l'ONU appelle à accélérer la sortie des énergies fossiles, développer massivement les énergies renouvelables, réduire les émissions de méthane et protéger les forêts, les sols et les océans. Les politiques d'adaptation doivent également progresser, avec davantage de moyens pour les populations les plus exposées.

Le PNUE souligne également que les pays ayant historiquement le plus contribué au réchauffement doivent agir le plus rapidement et avec la plus grande ambition. Cette question est essentielle pour les îles et les pays du Sud, qui disposent de moyens beaucoup plus limités pour financer leur adaptation. L'ONU rappelle enfin que les solutions existent. Mais elles supposent des décisions rapides, des financements à la hauteur et une coopération internationale renforcée. Pour La Réunion, l'enjeu est aussi de ne plus seulement subir les conséquences du dérèglement climatique, mais de préparer dès maintenant une transition adaptée aux réalités de l'île.

**M.M.**

## Une alerte qui concerne directement La Réunion

Pour La Réunion, cette nouvelle alerte mondiale prend une dimension concrète. L'île cumule les vulnérabilités d'un territoire insulaire tropical : dépendance énergétique aux importations, ressources en eau fragilisées, agriculture exposée aux sécheresses et aux cyclones, pression croissante sur les littoraux et infrastructures concentrées dans les zones côtières.

Les événements récents illustrent déjà cette évolution. Après les cyclones Belal et Garance, les épisodes de déficit pluviométrique et les tensions sur l'approvisionnement en eau montrent que le changement climatique n'est plus une menace lointaine. Chaque degré supplémentaire réduit les marges de manœuvre.

# Oté

## Sharbon vert pou ranplass Sharbon d'boi

Toute bann léktèr zoinal Témoignages lé sirman o kouran dsi litilité roplante bann pyé d'boi pou anpesh lo dérègloman klimatik. Sé in problèm gaz karbonik : opliss néna d'gaz karbonik opliss néna dérègloman klimatik avèk toute zinkonvényan ni koné — é si i koup bann foré pou fé sharbon d'boi, na pwin d'mirak é linkonvényan lé dovan nou.

Antouléka, sirésèrtin, zot i doi antann parl lo roboizman dann nout péi : mi rapèl kant mèm sé Paul Vergès étan mèr lo Por la fé plante sink san mil pyé d'boi, épizaprè an tan k'prézidan konsèye réjyonal la fé plante ankor in miliion d'pyé d'boi part-é-d'ot la rout tamarin. Zot i doizète o kouran bann roplantaz pyé d'boi par la komine sin-Dni, konsèye départmantal épi d'ote ankor.

Astèr si ni koné pou la Rényon konm i kuizine o gaz ni pé dir na pwinn gro problèm : in pyé d'boi planté, épi arozé, li pouss é lo bi lé o bou d'shomin. Mé dann d'ote péi défoi bann popilassion i rash lo pyé d'boi planté pou fé kui manzé é sa lé pou zot in késtyonn vi é d'mor.

Poitan néna in solission sé la fabrikassion sharbon vèr é néna déssèrtènn assossyasion i fabrik sharbon vèr épi i vann pti pri pou kui manzé. Koman i fé, i kolèkt déshé vèr épi par in prossédé pyrolitik — san loksizène — i fabrik sharbon vèr — li lé pa vèr, li lé noir mèm mé i di li lé vèr pars i fé ali avèk bann déshé vèr é sa i pèrmète protèz bann foré épi konsèrv bann roboizman. Mwin la rogard dsi mon téléphone in lèspèryanss fé laba dann Sénégal é mi panss lé valab.

In linkonvényan : landroi demoune lé mizèr sharbon vert i intèrèss pa zot, sak zot i vé sé koup doboi — mèm pyé d'boi i sorte planté — pou kui manzé toutsuit pou toutsuit kite a rotrov azot domin san boi pou kui manzé. Konm koi la mizèr d'moune sé in gro frin pou règ bann problèm la biodiversité é la mizèr d'moune sé in konsékanss lèsploitation bann pèp par bann kapitaliss dsi lo plan nassyonal konm internassional.

Mi arète la an domandan azot ranfors zot konéssanss dann bann problèm la biodiversité lo pliss k'i pé, pars la konéssans sé in n'afè a ranfors plizanpliss pou toulmoune é dann lédikassion popilèr sé in bon solission. Inn'ot afèrni pé anparlé pou bann gouvèrnman i vé pa bann marmaye i ansèrv zot téléphone poitan in sakré zoutiye pou konète lé shoz mé ni ppé anparlé

A bon antandèr salu !

*Justin*